

**APS-2022-001**

**Projet de Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAH)  
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

<b>Titre de l'opportunité de financement :</b>	Mécanisme de partenariat de RASAH
<b>Type d'annonce :</b>	Énoncé du programme annuel
<b>Code d'opportunité de financement :</b>	APS-2022-001
<b>Date d'émission :</b>	Mercredi 20 avril 2022
<b>Délai questions pour le 1<sup>er</sup> Tour :</b>	Samedi 30 avril 2022
<b>Date limite de soumission :</b>	Dimanche 15 mai 2022 pour le 1 <sup>er</sup> tour
<b>Questions/Communications :</b>	<a href="mailto:info_partnership-facility@haiti-rasa.com">info_partnership-facility@haiti-rasa.com</a>

**Contexte :**

L'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) a récemment lancé le projet de Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAH) au profit des familles et des communautés dans le but de renforcer les systèmes de marché agricole d'Haïti, afin d'être plus durables, inclusifs et résilients. Le projet dispose d'un mécanisme de partenariat, composé de fonds combinés de subventions et de sous-contrat local, qui sera utilisé pour réduire les risques d'investissement du secteur privé dans des chaînes de valeurs ciblées au bénéfice direct ou indirect des petits exploitants agricoles, des jeunes et des femmes. Les objectifs de RASAH sont :

1. Améliorer l'efficacité du système de marché agricole,
2. Accroître l'investissement et l'engagement du secteur privé ;
3. Renforcer la résilience des ménages et des communautés, c'est-à-dire leur capacité à se remettre des chocs et du stress.

En réponse à cette annonce, RASAH sollicite des notes conceptuelles de potentiels partenaires avec des idées qui contribueront aux objectifs généraux du projet.

Les intéressés doivent écrire par courrier électronique à : [info\\_partnership-facility@haiti-rasa.com](mailto:info_partnership-facility@haiti-rasa.com) afin de recevoir toutes les informations nécessaires.

Les activités du projet devront profiter au secteur agricole dans les communautés des 33 communes des 4 Départements suivants :

- Département du Nord-Est : Mont-Organisé, Carice, Vallière, Capotille, Terrier-Rouge, Perches, Fort-Liberté, Ferrier, Ouanaminthe, Sainte-Suzanne, Caracol, Trou-du-Nord
- Département du Nord : Ranquitte, La Victoire, Pignon, Saint-Raphaël, Plaine-du-Nord, Acul-du-Nord, Limonade, Quartier-Morin

- Plateau Central : Hinche, Cerca-la-Source, Cerca-Carvajal
- Département du Sud : Chardonnières, Port-à-Piment, Roches-à-Bateau, Arniquet, Port-Salut, Saint-Jean du Sud, Chantal, Torbeck, Camp-Perrin, Les Cayes.

Les premières filières prioritaires du projet sont les suivantes :

- Manioc
- Oignons, poireaux, poivrons, piments
- Riz
- Poulet de chair

Il est prévu que le projet puisse ajouter d'autres filières à la liste prioritaire mentionnée ci-dessus. Les potentielles filières prioritaires supplémentaires peuvent inclure le maïs, les haricots, les arachides et les noix de cajou.

RASAH peut envisager, en de rares occasions, de soutenir des activités dans d'autres filières. Ces activités proposées doivent démontrer un engagement fort du secteur privé, répondre au critère de « la justification commerciale » et avoir le potentiel de contribuer aux transformations recherchées dans les systèmes de marché.

Le montant total disponible pour cet AMI est approximativement \$1.5million USD pour une période allant jusqu'à un (1) an. DAI peut choisir de financer entièrement ou progressivement les applications sélectionnées. DAI se propose d'allouer (20) accords. Le nombre d'allocations ainsi que le montant du financement disponibles peuvent changer et DAI se réserve le droit de n'attribuer aucune allocation dans le cadre de cet AMI. DAI prévoit la date de début lors de l'attribution avec une période de performance pouvant aller jusqu'à quatre ans.

Cet AMI est publié sous forme d'avis public pour garantir que toutes les organisations intéressées et qualifiées ont une possibilité équitable de soumettre des demandes de financement.

RASAH reçoit donc des notes conceptuelles de toutes sortes d'acteurs du marché ayant une expérience et des capacités conformes aux objectifs du projet mentionnés ci-dessus. Ceux-ci peuvent inclure, entre autres, des fournisseurs d'intrants, groupes de producteurs, organisations communautaires (OC), agrégateurs, grossistes, détaillants, transporteurs, prestataires de services financiers, investisseurs tiers, associations professionnelles, les distributeurs d'équipements d'irrigation, les services de mécanisation, services de développement des entreprises, les institutions universitaires, organisations non gouvernementales (ONG) locales et les fournisseurs de services d'information agronomique et climatique. Les notes conceptuelles des citoyens américains et d'organisations basées aux États-Unis non enregistrées en Haïti ne seront pas examinées.

Pour recevoir une copie complète de cet AMI, les entreprises ou organisations qui souhaitent établir un partenariat par le biais du mécanisme de partenariat de RASAH doivent adresser une demande formelle par courriel à l'adresse suivante : [info\\_partnership-facility@haiti-rasa.com](mailto:info_partnership-facility@haiti-rasa.com)